



CHARTRE ECOLE DE RUGBY

Afin de respecter l'intimité et l'intégrité de tous, nous vous demandons de respecter les différents points de cette chartre. Elle s'adresse à tous ceux qui fréquentent l'école de sport, enfants et adultes

- Les éducateurs dirigeants et bénévoles de l'école de sport devront éviter de faire la bise aux enfants. Ils se serreront la main ou instaureront un « tchek » dès le début de l'année sportive.
- Les portes du vestiaire devront rester fermées pendant que les enfants se changent où se douchent.
- Les éducateurs ne devront en aucun cas se doucher avec les enfants.
- L'accès au vestiaire est strictement réservé aux éducateurs en charge des enfants et aux parents sollicités par ceux-ci (accord parental obligatoire). Sinon le parent devra en faire la demande auprès de l'éducateur en charge de son enfant.
- Tout parent qui entrera dans le vestiaire s'occupera uniquement de son enfant ou d'enfant dont il aura la charge. L'éducateur devra au préalable avoir été informé de cette responsabilité.
- Un enfant qui ne sait pas se laver seul se douchera chez lui.
- Aucun adulte ne devra se trouver isolé avec un enfant dans toutes situations. D'une manière générale dans tout endroit clos.
- En dehors des photos officielles de l'école de sport. Il sera interdit de se prendre en photo avec un enfant. Le droit à l'image oblige les écoles de sport à faire signer une autorisation parentale.

Nous déclarons avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et nous engageons à les respecter.

Date : . . / . . / 202 .

Nom Prénom :

du Père :

de la Mère,

Signature :

Signature :